

Consultation publique
Quartier Namur-Hippodrome

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC
LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Date : 12 novembre 2019

Heure : 13 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Pour l'arrondissement de CDN/NDG :

M. Nicolas Lavoie, conseiller en aménagement, arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

Pour la Ville de Montréal :

Mme Maude Ladouceur, conseillère en aménagement – Division de l'aménagement et du design urbain – Direction de l'urbanisme

M. Karim Charef, – conseiller en aménagement - chef d'équipe, Division de l'aménagement et du design urbain - Direction de l'urbanisme

M. Martin Bégin, architecte - Division de l'aménagement et du design urbain - Direction de l'urbanisme

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M. Bruno Bergeron, président de la commission

Mme Danielle Landry, commissaire

M. Jacques Internoscia, commissaire

Mme Élise Naud, coordonnatrice des analystes

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président de la commission, monsieur Bruno Bergeron, souhaite la bienvenue aux participants. Un ordre du jour est distribué. Le président de la commission présente son équipe : Mme Danielle Landry, commissaire, M. Jacques Internoscia, commissaire et Mme Élise Naud, coordonnatrice des analystes.

2. Cadre de la consultation publique

Le président de la commission présente brièvement l'OCPM et le fonctionnement de l'organisme. Le président souligne que le mandat de la commission porte essentiellement sur la vision et les principes de mise en valeur du futur Quartier Namur-Hippodrome. Il explique que les commissaires sont soumis à un code de déontologie qui est disponible sur le site web de l'OCPM.

3. Présentation du projet

Les responsables de la Ville de Montréal présentent le territoire du futur quartier Namur-Hippodrome qui fait l'objet de la présente consultation. Ils font un retour sur les différentes démarches de planification qui ont eu lieu depuis 2015 et expliquent la vision et les principes de mise en valeur développés pour ce territoire.

4. Démarche de la consultation publique

Le président de la commission présente la démarche élaborée pour la présente consultation publique.

Les étapes de la consultation publique

Les séances publiques d'information

Une séance publique d'information se tiendra le 20 novembre à 19 h à l'hôtel Ruby Foo's de l'arrondissement de CDN/NDG. L'objectif des séances d'information est de présenter le projet et de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et impartial.

La soirée d'information débutera avec une présentation du projet de quartier d'une vingtaine de minutes par les représentants de la Ville de Montréal. La présentation sera suivie d'une période de questions. Des séances supplémentaires pourraient avoir lieu au besoin.

Les ateliers de concertation

Deux ateliers de concertation sur invitation se tiendront les 3 et 4 décembre portant sur les thèmes de la mobilité et du développement économique.

Le forum citoyen : un quartier innovant et durable

Une journée de miniconférences, panels d'experts et d'ateliers aura lieu le 23 janvier à l'hôtel Ruby Foo's afin de permettre à tous de bien comprendre les concepts, les défis et les opportunités liés à la vision de la Ville pour le futur quartier.

Les opinions en ligne

Il sera possible de répondre en ligne en 250 mots à des questions ouvertes thématiques entre le 19 janvier et le 19 février.

Les séances d'audition des opinions

Une séance d'audition des mémoires se tiendra le 13 février à 19 h aux locaux de l'OCPM et une autre le 18 février à l'hôtel Ruby Foo's pour les personnes et organismes qui souhaitent présenter verbalement leur opinion. Des séances supplémentaires pourraient être tenues si le nombre d'inscriptions le justifiait.

5. La préparation de l'audience publique

Le président de la commission a invité les responsables du dossier à être accompagnés des collègues qu'ils jugeront utiles et à se préparer à des questions pouvant porter sur divers thèmes, notamment le prolongement du boulevard Cavendish, l'impact des projets en cours dans les environs, les besoins en équipements collectifs dans le secteur, les conditions incluses dans l'acte de cession entre la Ville et le gouvernement du Québec.

6. Le dossier de documentation

Tous les documents remis à la commission seront rendus publics et disponibles sur le site Web de l'OCPM. Il en sera de même des transcriptions des notes sténographiques prises durant les séances et des archives de la webdiffusion.